

Sujet : [INTERNET] TR: Projet de classement des sites vallée de la seine Marais-Vernier

De :

Date : 03/04/2023 22:03

Pour : <pref-projet-maraisvernier@eure.gouv.fr>

Envoyé : lundi 3 avril 2023 21:43

À : pref-projet-maraisvernier@eure.gouv

Objet : Projet de classement des sites vallée de la seine Marais-Vernier

A l'attention du commissaire enquêteur.

Avis sur le projet de classement des sites vallée de la seine Marais-Vernier.

Monsieur, je suis exploitante agricole et exploite sur les communes de Saint Aubin sur Quillebeuf et Quillebeuf sur Seine depuis 2018.

Je produis des cultures classiques tel que du blé, du colza, de l'orge ainsi que des productions plus spécifiques comme le lin textile et des pommes de terre.

Des pommes de terre que nous transformons à la ferme et commercialisons localement. 8 salariés travaillent à présent à mes côtés.

J'ai beaucoup investi afin de développer cette ferme qui repose sur l'exploitation de terre agricoles.

Quid de la remise en prairie ?

A l'heure ou l'on parle de souveraineté alimentaire..., il parait inimaginable de changer la destination d'un terrain fertile et productif faisant vivre et nourrissant de multiples familles.

J'attire votre attention sur le fait que le monde agricole doit impérativement être entendu et respecté sur ce sujet.

Salutations.

Amandine Fouquet